

Conseil Municipal du 11 mars 2024

DOB – Rapport des Orientations Budgétaires 2024

BUDGET GENERAL

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Définition :

- Une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des collectivités locales
- Un rapport d'orientation budgétaire qui donne lieu à débat au conseil municipal
- Une délibération spécifique de l'assemblée délibérante votée dans un délai de deux mois avant l'examen du budget

Contenu :

- Un volet financier
- Un volet ressources humaines

- Le contexte économique
- L'évolution des résultats
- Les recettes de fonctionnement
- Les dépenses réelles de fonctionnement
- L'endettement de la commune
- Les investissements de la commune
- Les ratios de la commune

Le contexte économique pour 2024 - FRANCE

- **La croissance** : en légère hausse
 - Estimation du taux de croissance en moyenne annuelle : 2023 = 0,8 % ; 2024 = 0,9 %
- **L'inflation** : poursuite de son repli
 - Estimation du taux d'inflation en moyenne annuelle : 2023 = 5,7 % ; 2024 = 2,5 %
- **Le taux de chômage** : en hausse
 - Estimation du taux de chômage en moyenne annuelle : 2023 = 7,3 % ; 2024 = 7,6 %
- **Les taux d'intérêts** : Estimés entre 3,5 % et 5,5 %

Dispositions concernant la fiscalité

- Revalorisation des bases locatives cadastrales de 3,9 % en 2024
- Exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logements sociaux faisant l'objet de gros travaux de rénovation énergétique : exonération de 15 ans portée à 25 ans

Dispositions concernant les dotations et la péréquation 2024

- Abondement de l'enveloppe de la DGF : + 320 M€
 - Pour assurer les hausses de la DSU, de la DSR de DI
 - Hausse financer en externe
- Stabilité de la DNP : 794 M€
- Baisse de la DCRTP bloc communal : 1 130,8 M€ soit – 14 M€
- Baisse du FDPTP : 271,3 M€ soit – 13 M€
- Stabilité du FPIC : 1 Md€ ; assouplissement des règles permettant de déroger à la répartition de droit commun
- Maintien des dotations de soutien à l'investissement local :
 - DETR : 1 046 M€
 - DSIL : 570 M€
- Hausse du Fonds Vert : + 0,5 Md € soit 2,5 Md€

Autres dispositions

- Poursuite de la réforme des indicateurs financiers pour tenir compte de la suppression de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)
- FCTVA : intégration dans l'assiette du FCTVA automatisé des dépenses d'aménagement de terrains réalisées à compter du 01/01/2024
- CFU : généralisation à compter de l'exercice 2026
- Publication obligatoire d'un « budget vert » à compter de l'exercice 2024 (CA ou CFU) : annexe intitulée « Impact du budget pour la transition écologique » qui présentera les dépenses d'investissement qui contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France
- Protection contre l'inflation
 - Poursuite du plafonnement de l'augmentation des tarifs réglementés de vente d'électricité : + 10 % au 01/02/2024
 - Reconduction de l'amortisseur Electricité : l'Etat prend à sa charge 75 % du prix de l'électricité (hors acheminement et taxes) dès que celui-ci sera au-delà de 250 €/MWh HT

Les règles de l'équilibre budgétaire

- Vote des sections d'investissement et de fonctionnement en équilibre
- Remboursement en capital des annuités d'emprunt par des ressources propres
- Evaluation sincère des dépenses et des recettes
- Contrôle du Préfet en priorité des 2 premiers points

Nomenclature M57

- Depuis le 01/01/2024
- Changement de maquette budgétaire
- Mise en place d'un RBF
- Amortissement des immobilisations acquises au 01/01/2024 de manière linéaire selon la règle du prorata temporis

Evolution des résultats

	2021	2022	2023*
Dépenses de Fonctionnement	9 320 154,19 €	10 047 918,65 €	10 078 610,58 €
Recettes de Fonctionnement	11 119 123,41 €	11 712 222,16 €	12 092 353,33 €
RESULTAT	1 798 969,22 €	1 664 303,51 €	2 013 742,75 €
Dépenses d'Investissement	2 862 387,90 €	2 938 404,23 €	3 963 089,88 €
Recettes d'Investissement	3 870 675,63 €	3 204 548,80 €	3 695 369,46 €
RESULTAT	1 008 287,73 €	266 144,57 €	- 267 720,42 €
RESULTAT GLOBAL	2 807 256,95 €	1 930 448,08 €	1 746 022,33 €

*Prévisionnel

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les recettes de fonctionnement

FISCALITE

Année	2021	2022	CAPREV 2023	BPPREV 2024	2023-2024 %
TF, THRS, THLV	3 739 837 €	3 947 883 €	4 290 083 €	4 448 000 €	3,68 %
Reversement EPCI	1 060 805 €	1 060 805 €	1 109 181 €	1 109 181 €	0 %
Autres ressources fiscales	921 466 €	990 909 €	906 011 €	791 939 €	-12,59 %
TOTAL IMPOTS ET TAXES	5 722 108 €	5 999 597 €	6 305 275 €	6 349 120 €	0,7 %

Pour 2024, revalorisation des bases locatives de + 3,9 %

Pour 2024, les taux seront fixés de la manière suivante :

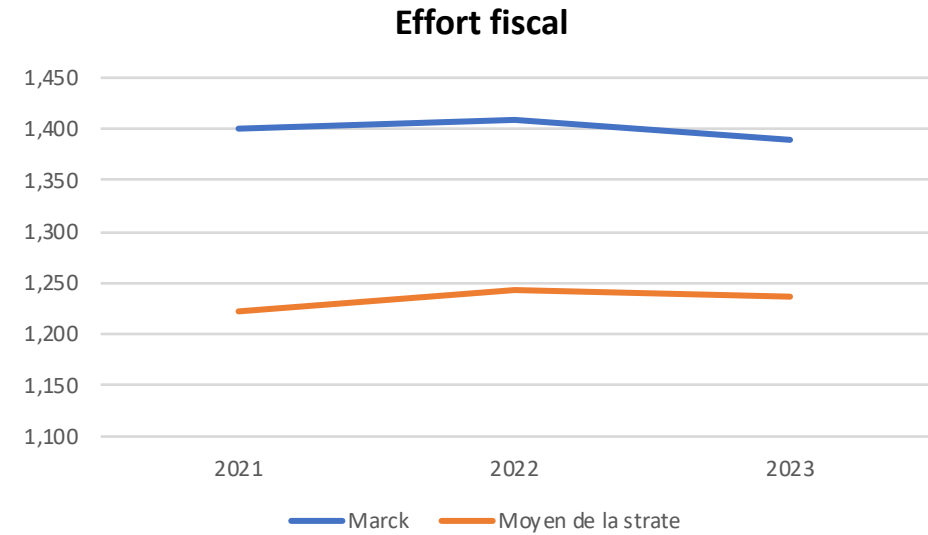
- Taux TFB : 41,45 % (*maintenu à celui de 2021*)
- Taux TFNB : 54,97 % (*maintenu à celui de 2017*)
- Taux THRS/THLV : 19,15 % (*maintenu à celui de 2017*).

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les recettes de fonctionnement

Effort fiscal de la commune

	Effort fiscal		
	2021	2022	2023
Marck	1,401	1,409	1,389
Moyen de la strate	1,222	1,243	1,236



La commune de Marck exerce une pression fiscale sur ses administrés supérieure à l'effort fiscal moyen de la strate.

L'effort fiscal moyen de la strate régresse de 0,5 % alors que celui de la commune diminue de 1,4 %.

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les recettes de fonctionnement

Potentiel financier

➤ **Indicateur financier utilisé notamment dans le calcul :**

- de la DSU
- de la DNP
- ou du FPIC

➤ **Mesure la richesse de la commune : plus l'indicateur est élevé, plus la commune est considérée comme « riche »**

	Marck	Moyen de la strate	Ecart
2021	743	1 157	-414
2022	743	1 152	-409
2023	797	1 202	-405

La commune de Marck est nettement moins « riche » que la moyenne des communes de la strate

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les recettes de fonctionnement

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT - DGF

Évolution des montants de la DGF

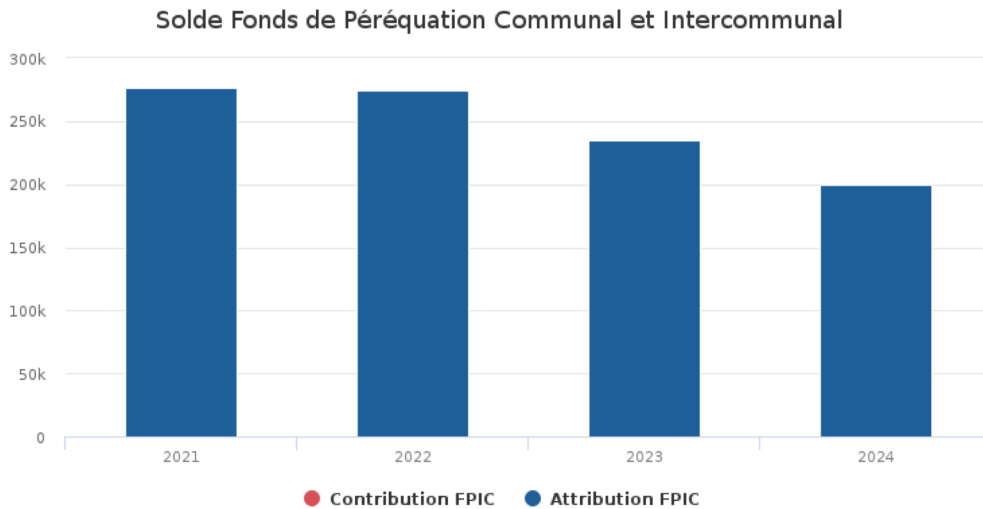
Année	2021	2022	CAPREV 2023	BPPREV 2024	2023-2024 %
Dotation forfaitaire (DF)	1 377 719 €	1 366 319 €	1 368 756 €	1 355 000 €	-1,01 %
Dotation Nationale de Péréquation (DNP)	304 151 €	299 211 €	292 482 €	286 000 €	-2,22 %
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	1 075 734 €	1 097 516 €	1 118 302 €	1 139 000 €	1,85 %
TOTAL DGF	2 757 604 €	2 763 046 €	2 779 540 €	2 780 000 €	0,02 %

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les recettes de fonctionnement

FONDS DE PEREQUATION COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL - FPIC

Évolution des montants du FPIC



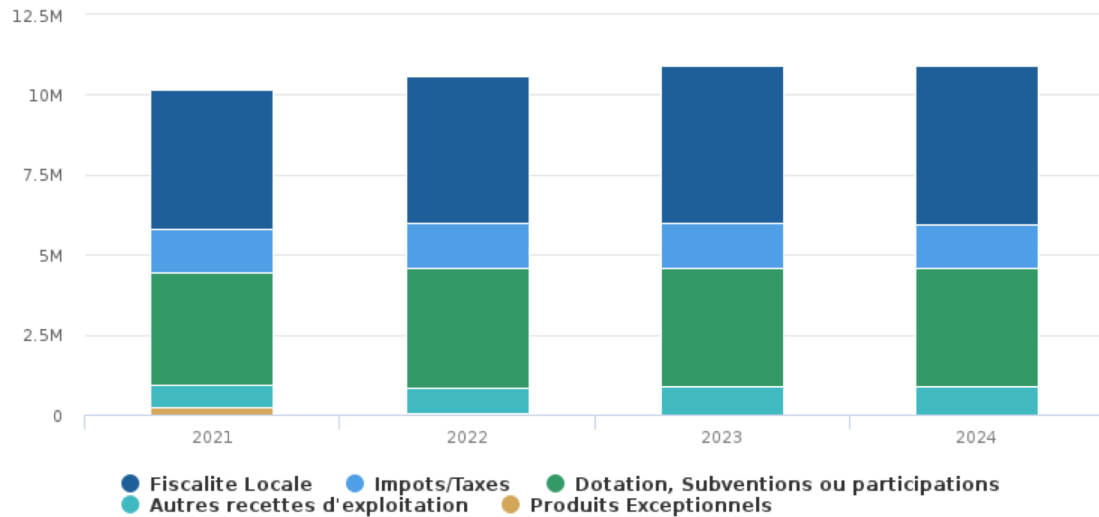
Année	2021	2022	CAPREV 2023	BPPREV 2024	2023- 2024 %
Contribution FPIC	0 €	0 €	0 €	0 €	0 %
Attribution FPIC	276 205 €	274 529 €	234 535 €	200 000 €	-14,72 %
Solde FPIC	276 205 €	274 529 €	234 535 €	200 000 €	-14,72 %

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

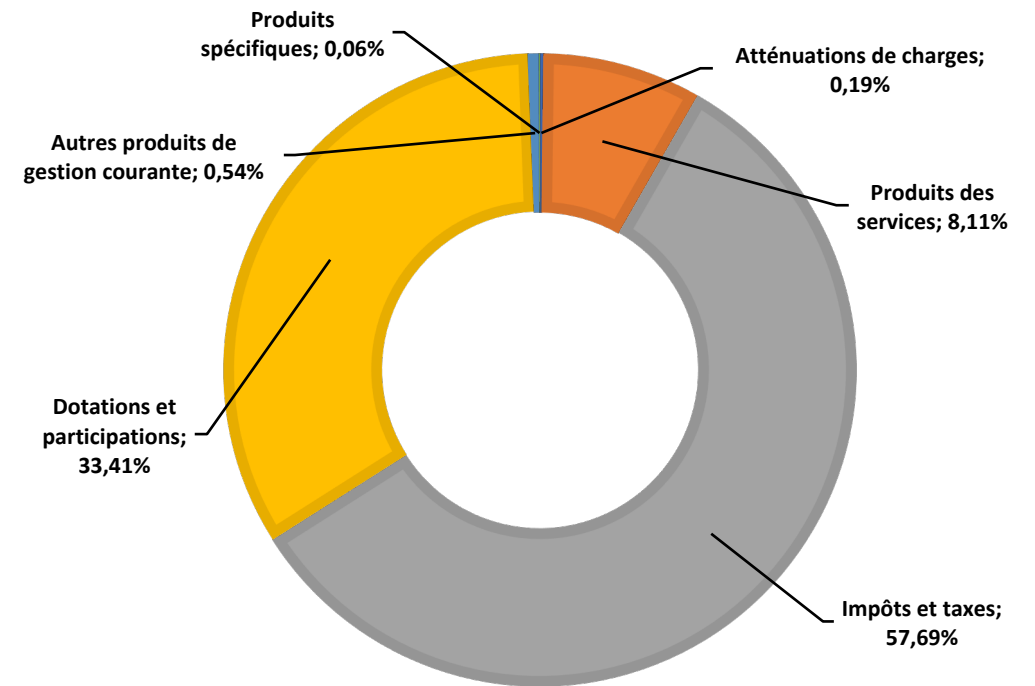
Les recettes de fonctionnement

SYNTHESE ET STRUCTURE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (RRF)

Synthèse des Recettes Réelles de Fonctionnement



Structure des recettes réelles de fonctionnement



RRF BP 2023

11 048 581€

RRF BP 2024

11 004 762 €

Ratio RRF/habitant

➤ En 2022 : 1 029,01 €

➤ En 2023 : 1 041,94 €

➤ En 2024 : 1 035,55 €

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les recettes de fonctionnement

DOTATION DE L'ETAT – INFLATION ET ENERGIE

- **Filet sécurité 2022 : Revalorisation de la valeur du point d'indice et hausse des dépenses d'alimentation et d'énergie**
 - **Remplir 3 critères cumulatifs**
 - Taux d'épargne brute 2021 inférieur à 22 % - **EB MARCK 2021 = 12,74 %**
 - Baisse de l'EB > 25 % entre 2021 et 2022 principalement du fait de l'augmentation de la valeur du point d'indice et les effets de l'inflation sur les dépenses d'alimentation et d'énergie – **Baisse de l'EB entre 2021 et 2022 : 7 %**
 - Potentiel financier 2022 < 2 304 – **Potentiel financier Marck 2022 = 743**

- **Filet sécurité 2023 : hausse des dépenses d'énergie – Versement en 2024**
 - **Remplir 2 critères cumulatifs**
 - **Baisse de l'EB supérieure à 15 % entre 2022 et 2023 - EB MARCK progresse de plus de 13 % entre 2022 et 2023**
 - **Potentiel financier 2023 < 2 404 - Potentiel financier Marck 2023 = 797**

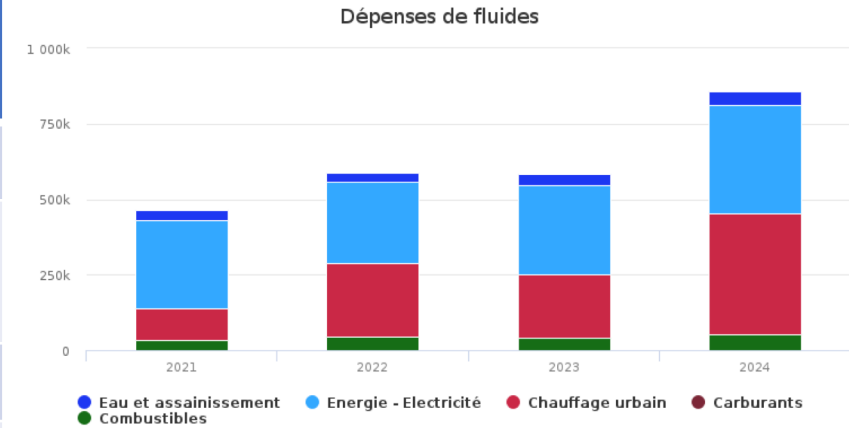
- **Filet sécurité 2024 : dispositif non reconduit**

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les dépenses réelles de fonctionnement

EVOLUTION DES DEPENSES DE FLUIDES

Année	2021	2022	CAPREV 2023	BP 2023	BPPREV 2024	CA PREV 2023-BP PREV 2024 %
Eau et assainissement	32 420 €	32 309 €	37 248 €	39 500 €	46 550 €	24,97 %
Énergie – Électricité Chauffage urbain	396 849 €	512 343 €	505 962 €	996 900 €	757 700 €	49,75 %
Carburants - Combustibles	33 803 €	43 920 €	42 025 €	52 550 €	53 900 €	28,26 %
Total dépenses de fluides	463 072 €	588 572 €	585 235 €	1 088 950 €	858 150 €	46,63 %
<i>Évolution en %</i>	20,11 %	27,10 %	-0,57%	-	-21,19 %	-



Prix des électrons en HT/MWh - Puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Sites	2022	Evolution	2023			Evolution	2024 PREV*		
			Prix Energéticien	Amortisseur	Prix facturé		Prix Energéticien	Amortisseur	Prix facturé
Eclairage public	53,79 €	75%	94,04 €	- €	94,04 €	-91%	8,91 €	- €	8,91 €
Bâtiments	61,26 €	365%	404,47 €	119,37 €	285,10 €	-51%	140,56 €	- €	140,56 €

*Prix communiqués par la FDE

Chauffage - Gaz

Saison	Saison 2020/2021	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023
Chauffage (gaz)	79 412 €	178 845 €	240 938 €
Evolution en %	-	125,21%	34,72%
Exercices comptables	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023

LES CHARGES DE PERSONNEL

Evolution de la masse salariale – Evolution des charges et des effectifs calculés en ETP

	2021	2022	2023
Rémunération en K€	3 704	4 083	4 132
Charges patronales en K€	1 454	1 588	1 687
Frais de personnel en K€ (chapitre 012)	5 158	5 671	5 819
Remboursement /salaire en K€	111	165	117
Charges réelles de personnel (CRP) en K€	5 047	5 506	5 702
Nombre d'agents EQTP	126,91	126,05	131,70
% évolution CRP	1,57	9,09	3,56

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les dépenses réelles de fonctionnement

LES CHARGES DE PERSONNEL

Année	2021	2022	CAPREV 2023	BP 2023	BPPREV 2024	CA PREV 2023- BP PREV 2024 %
Rémunération titulaires	2 322 232 €	2 425 276 €	2 510 423 €	2 545 000 €	2 675 000 €	6,56 %
Rémunération non titulaires	513 035 €	669 439 €	717 935 €	710 000 €	708 000 €	-1,38 %
Autres Dépenses	2 322 921 €	2 576 474 €	2 590 717 €	2 605 000 €	2 767 000 €	6,80 %
Total dépenses de personnel	5 158 188 €	5 671 189 €	5 819 075 €	5 860 000 €	6 150 000 €	5,69 %
Évolution en %	2,34 %	9,95 %	2,61 %	-	4,95 %	-
Avantages en nature	7 490 €	8 367 €	6 370 €			

Ratio
Dépense de personnel/DRF
➤ En 2021 : 58,87 %
➤ En 2022 : 58,46 %
➤ En 2023 : 59,91 %
➤ En 2024 : 54,10 %

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les dépenses réelles de fonctionnement

LES CHARGES DE PERSONNEL

Rapport égalité Hommes/Femmes – au 31/12/23

Catégorie	Homme	Femme	Ensemble
A	2	4	6
B	4	11	15
C	37	53	90
TOTAL	43	68	111

Structure globale des effectifs au 31/12/23

Agents en position d'activités (tous statuts)	137	100 %
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	111	81 %
Non titulaires occupant un emploi permanent	11	8 %
Autres agents n'occupant pas un emploi permanent	15	11 %

Structure détaillée des agents titulaires et stagiaires au 31/12/23

Filières professionnelles	Fonctionnaires
Administrative	27
Technique	53
Sportive	1
Médico-sociale	3
Police Municipale	5
Animation	15
Sociale	7
TOTAL	111

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les dépenses réelles de fonctionnement

Les charges de personnel

Les arrêts de travail

Libellé	2021	2022	2023
Nombre de jours d'arrêts hors COVID	5994,0	7358,5	5547,5
Coût - Agents titulaires ou stagiaires	456 211 €	611 758 €	432 791 €
Coût - Agents en contrat	8 684 €	35 922 €	6 723 €
Coût des arrêts de travail hors COVID	464 895 €	647 680 €	439 514 €
Nombre de jours d'arrêts COVID	889	660	0
Coût COVID - Agents titulaires ou stagiaires	71 207 €	58 502 €	0 €
Coût COVID - Agents en contrat	5 209 €	9 611 €	0 €
Coût COVID	76 416 €	68 113 €	0 €
Nombre total de jours d'arrêts	6883,0	8018,5	5547,5
Coût Total	541 311 €	715 793 €	439 514 €
Nombre moyen de jours d'arrêt par agent (tous les arrêts confondus)	51	60	40
Nombre de jours d'arrêt de maladie ordinaire par agent	13	10	9

Les charges de personnel

➤ **Durée de travail 2023 :**

- Décompte du travail sur l'année
- Durée annuelle : 1 607 h (durée légale)
- Temps de travail journalier : 7 h 35
- Jours de congés supplémentaires exceptionnels : 16 jours pour un agent à temps complet

➤ **Heures supplémentaires 2023 :**

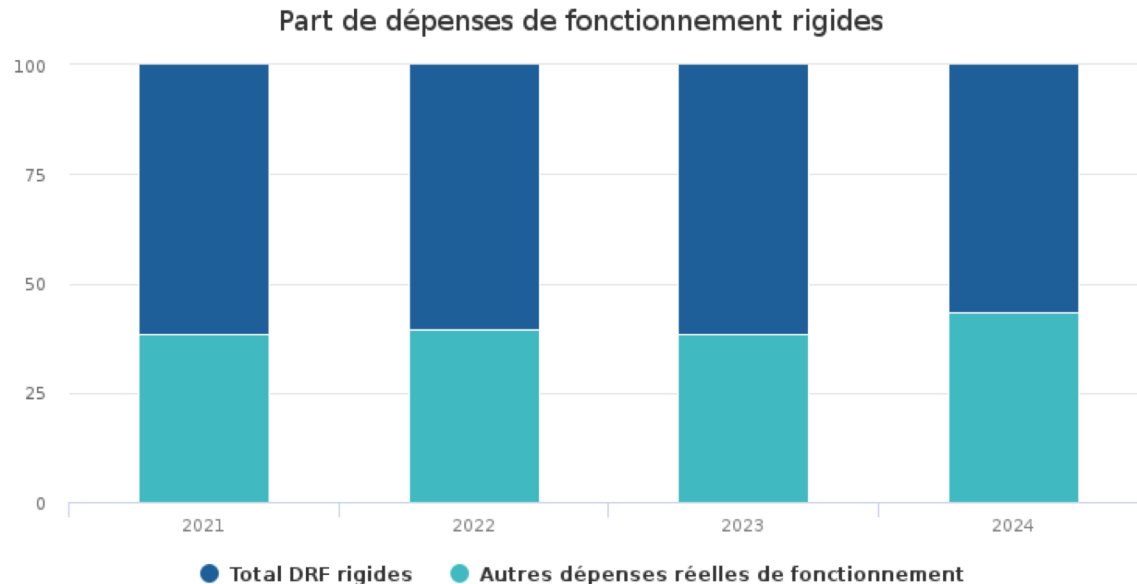
- Nombre : 2 098 h 15
- Coût : 44 416 €

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les dépenses réelles de fonctionnement

Synthèse des dépenses rigides

- Composées des atténuations de produits, des charges de personnel et des charges financières
- Difficile de les optimiser en cas de besoin (elles dépendent pour la plupart d'engagements contractuels passés par la commune)
- Problème pour la commune en cas de dégradation de sa situation financière : marges de manœuvres plus difficile à dégager



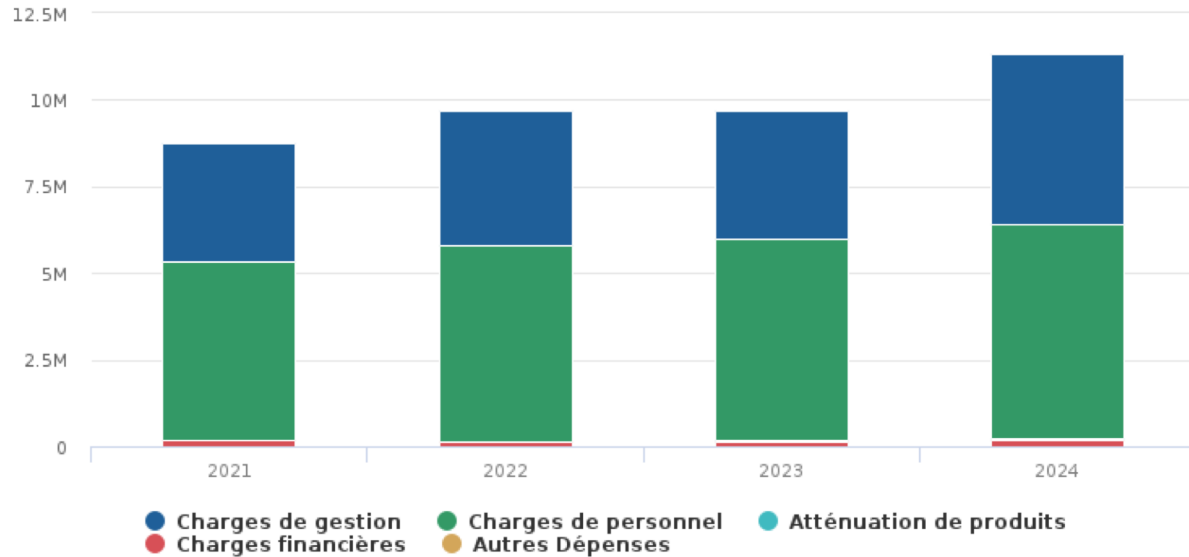
Part des dépenses rigides dans le total des dépenses réelles de fonctionnement :

- En 2021 : 61 %
- En 2022 : 60 %
- En 2023 : 62 %
- En 2024 : 56 %

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les dépenses réelles de fonctionnement

Synthèse des Dépenses Réelles de Fonctionnement



STRUCTURE DES DRF

➤ Charges de gestion :	43,63 %
➤ Charges de personnel :	54,10 %
➤ Atténuations de produits :	0,62 %
➤ Charges financières :	1,52 %
➤ Autres dépenses :	0,13 %

Evolution des DRF pour 2024

- + 17,02 % par rapport au CAPrev 2023
- + 0,11 % par rapport au BP 2023

Evolution des prix notamment :

- Prix des repas – Restauration scolaire et extra-scolaire : + 5 %
- Prix au km des transports : + 42 %
- Prix des fournitures scolaires : +17,6 %
- Prime d'assurance Dommages aux biens : + 192 %
- Maintenance des équipements de chauffage suite à l'installation de nouvelles chaudières : + 178 % (108 k€)

DRF 2024

11 367 074 €

Ratio DRF/habitant

- En 2021 : 813,20 €
- En 2022 : 910,54 €
- En 2023 : 910,80 €
- En 2024 : 1 069,64 €

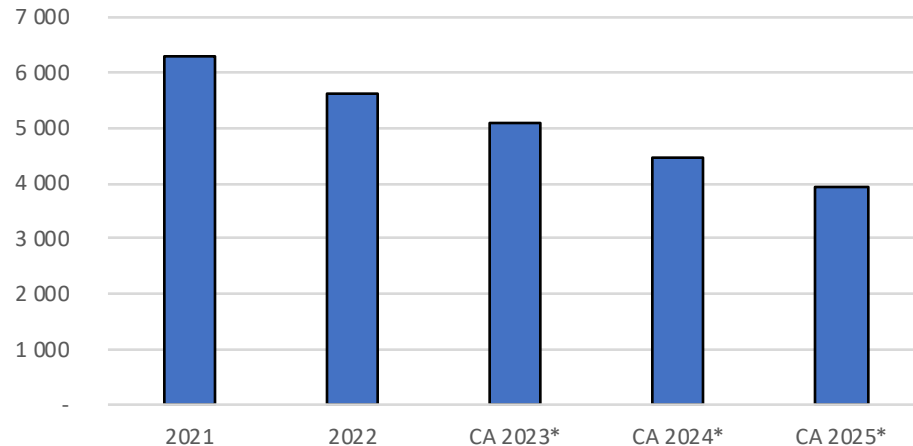
Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

L'endettement de la commune

Evolution de la dette de la commune au 31/12/N

	2021	2022	2023	2024*	2025*
Dette au 31/12/N en k€	6 306	5 640	5 075	4 467	3 918
Nombre d'habitants (source INSEE)	10 775	10 654	10 665	10 627	10 627
Encours de la dette par habitant en €	585	529	476	420	369

Dette au 31/12/N (en K€)



Nouveaux emprunts pour des acquisitions foncières :

- En 2021 : 154 k€
- En 2022 : 119 k€
- En 2023 : 243 k€

* *Compte administratif prévisionnel*

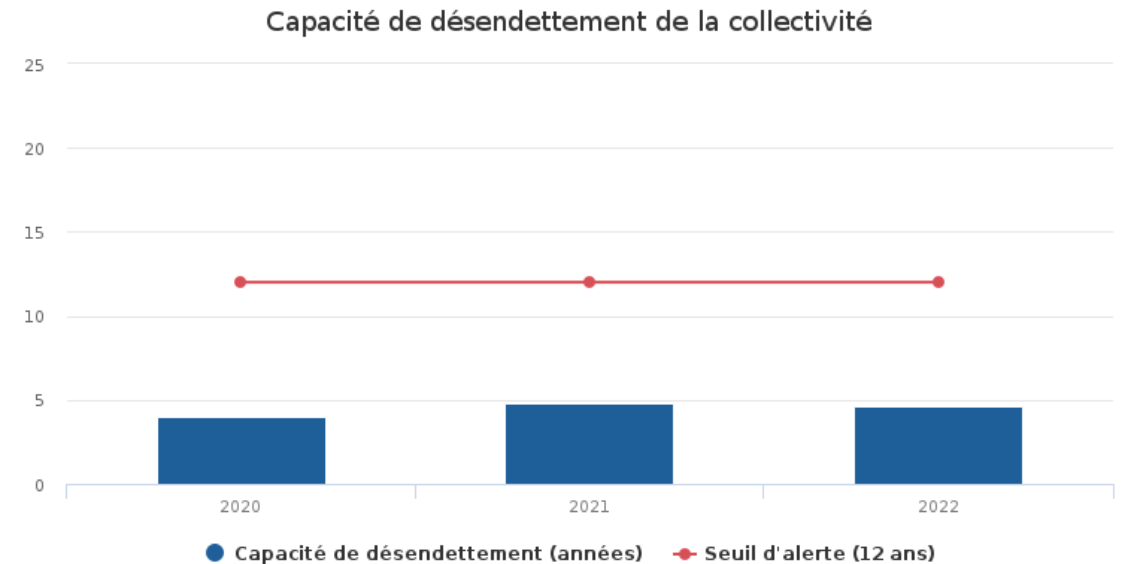
Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

L'endettement de la commune

Ratio de solvabilité

- Exprime le nombre d'année qu'il faudrait à la commune pour rembourser la totalité de sa dette en y consacrant l'intégralité de l'épargne brute dégagée
- 3,65 années au 31 décembre 2023, en dessous du seuil d'alerte fixé à 12 ans
- Capacité de désendettement moyenne d'une commune française : aux alentours de 5,5 années en 2022 (*source DGCL – Données DGFIP*)

	2021	2022	2023
Dette au 31/12/n en k€	6 306	5 640	5 075
Epargne brute en k€	1 316	1 226	1 389
Capacité de désendettement	4,79	4,60	3,65



Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les investissements de la commune

Les épargnes de la commune

Année	2021	2022	CAPREV 2023	2022-2023 %
Recettes Réelles de fonctionnement	10 323 949 €	10 963 069 €	11 112 335 €	1,36 %
Dont Produits de cession	246 138 €	35 894 €	9 670 €	-
Dépenses Réelles de fonctionnement	8 762 214 €	9 700 926 €	9 713 633 €	0,13 %
Dont dépenses exceptionnelles	84 425 €	73 180 €	57 034 €	-
Epargne brute	1 315 597 €	1 226 249 €	1 389 032 €	13,27%
Taux d'épargne brute %	12,74 %	11,19 %	12,50 %	-
Amortissement de la dette	781 071 €	784 803 €	807 990 €	2,95 %
Epargne nette	534 526 €	441 446 €	581 042 €	31,62 %

2023 : autofinancement disponible (EN) après avoir remboursé l'annuité en capital de la dette : **581 042 €**

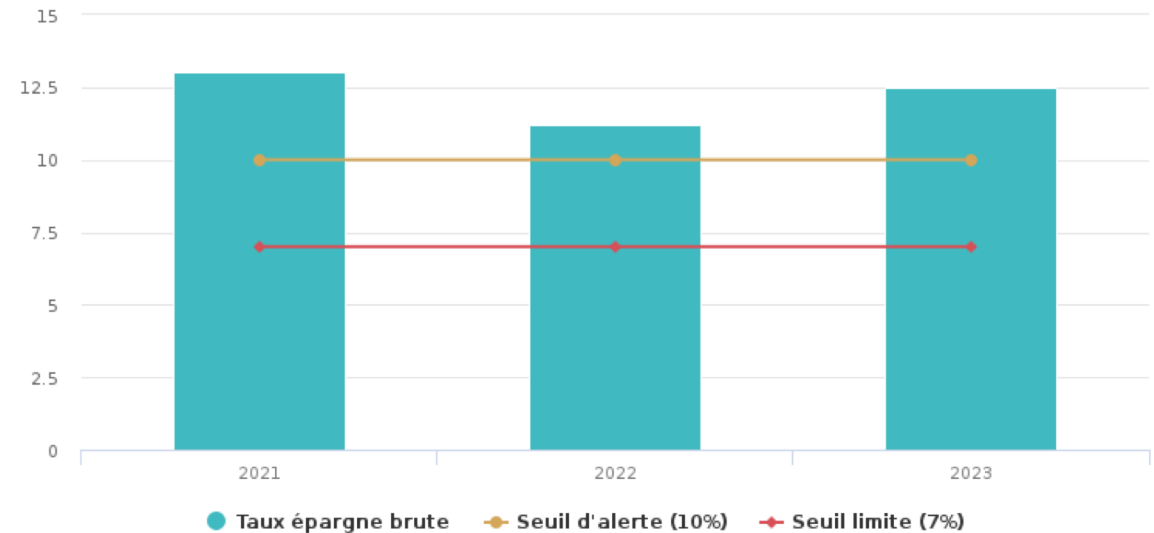
Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les investissements de la commune

Taux d'épargne brute (EB):

- Rapport entre l'EB et les RRF
- Si taux < 7 %, la commune ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et contracter de nouveaux emprunts
- **En 2023 taux EB = 12,50 %**
- Taux moyen d'EB d'une commune française : aux alentours de 14 % en 2022 (source DGCL – Données DGFIP)

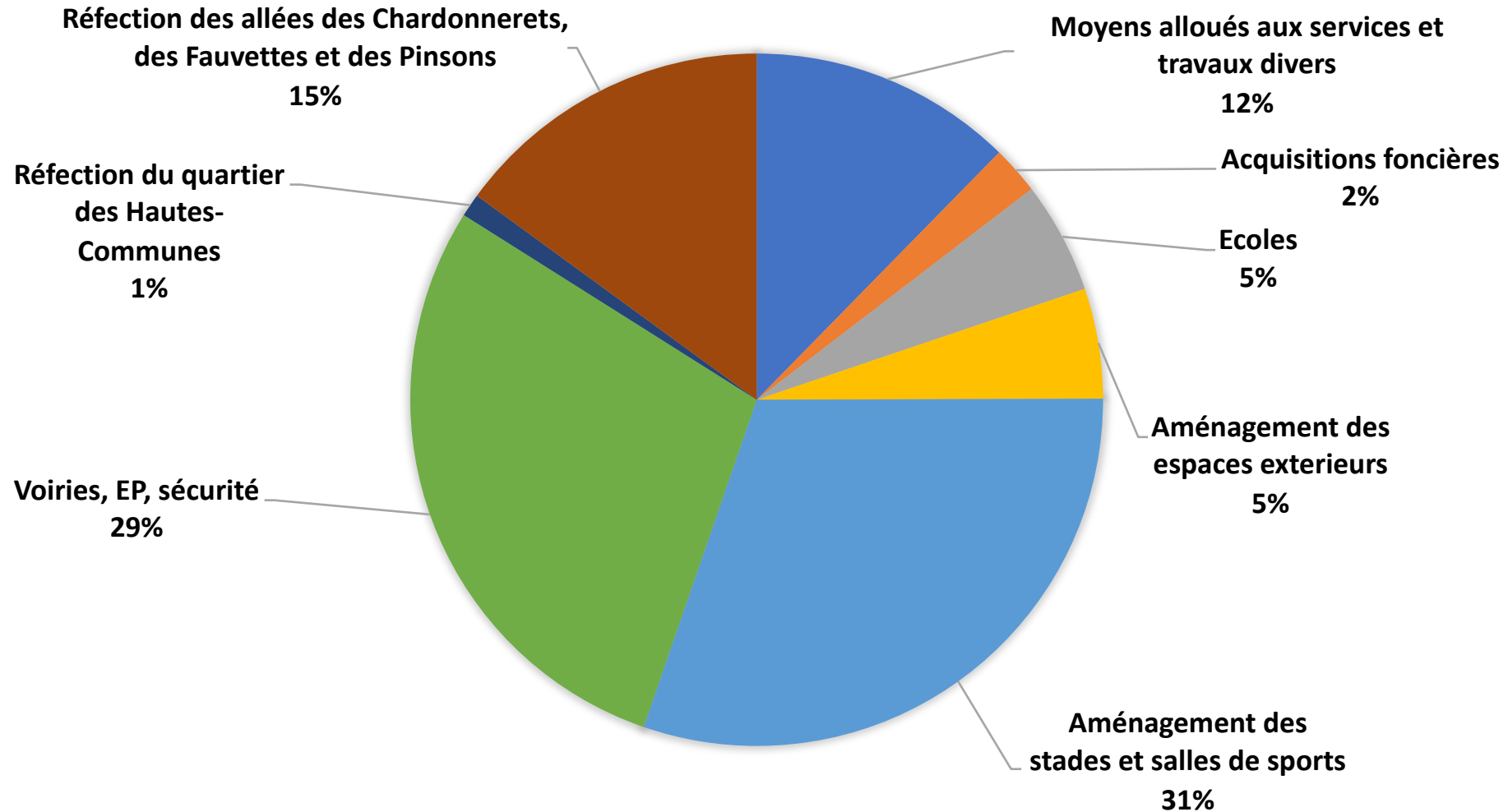
Taux d'épargne brute de la collectivité et seuils d'alerte



Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les investissements de la commune

Les dépenses d'équipement 2024 : 3,679M€



Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les investissements de la commune

- Une AP/CP permet de valider juridiquement le montant total des dépenses par opération et de prévoir les crédits budgétaires sur le bon exercice en fonction de la planification des travaux
- Les opérations d'investissement faisant l'objet d'une AP – Budget 2024 :
 - Réfection du Quartier des Hautes-Communes (2019 -2024)
 - Réfection des allées **des Chardonnerets**, des Fauvettes et des Pinsons (2023 – 2024) (il sera proposé d'inclure dans cette AP les travaux de voirie de la rue des Chardonnerets)

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT							
BUDGET PRIMITIF PREVISIONNEL 2024							
Libellé	Montant des AP			Montant des CP*			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N*	Total cumulé*	CP antérieurs au 01/01/N	CP ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Réfection du quartier des Hautes-Communes (voiries, EP, Placette) (opération 9039)	1 789 068	-33 119	1 755 949	1 716 300	39 649	0	0
Réfection allées des Chardonnerets, des Fauvettes et des Pinsons (opération 9042)	410 000	140 607	550 607	0	550 607	0	0

* Prévisionnel

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les investissements de la commune

Evolution des dépenses d'investissement

Année	2021	2022	CAPREV 2023	BPPREV 2024
Dépenses réelles (hors dette)	1 904 633 €	1 998 603 €	2 898 293 €	3 371 180 €
Remboursement de la dette	781 071 €	784 803 €	807 990 €	632 000 €
Dépenses d'ordre	176 684 €	154 998 €	256 807 €	460 112 €
Restes à réaliser	-	-	-	575 707 €
Dépenses d'investissement	2 862 388 €	2 938 404 €	3 963 090 €	5 038 999 €

Ratio dépenses d'équipement brut/population

- En 2021 : 187,90 €
- En 2022 : 189,98 €
- En 2023 : 278,29 €
- En 2024 : 355,62 €

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les investissements de la commune

Evolution des recettes d'investissement

Année	2021	2022	CAPREV 2023	BPPREV 2024
Subvention d'investissement	502 343 €	255 016 €	1 270 485 €	1 126 843 €
FCTVA	281 597 €	188 928 €	209 360 €	240 000 €
Autres ressources	130 837 €	81 511 €	400 310 €	444 546 €
Opération d'ordre	559 451 €	352 837 €	491 767 €	723 100 €
Emprunt (dont cautionnement)	154 000 €	119 000 €	243 000 €	2 000 €
Autofinancement	1 545 771 €	1 198 969 €	814 303 €	1 120 723 €
Restes à réaliser	-	-	-	1 114 067 €
Recettes d'investissement	3 173 999 €	2 196 261€	3 429 225 €	5 038 999 €

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Les investissements de la commune

Les ratios de la commune

RATIOS	Valeurs CA 2021	Valeurs CA 2022	Valeurs CAPREV 2023	Valeurs BPPREV 2024
Nombre d'habitants au 01/01/N	10 775	10 654	10 665	10 627
Dépenses réelles de fonctionnement/population	813,20 €	910,54 €	910,80 €	1 069,64 €
Produits des impositions directes/population	347,08 €	370,55 €	402,26 €	418,56 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	958,14 €	1 029,01 €	1 041,94 €	1 035,55 €
Dépenses d'équipement brut/population	187,90 €	189,98 €	278,29 €	355,62 €
Encours de dette/population	585,18 €	529,34 €	475,81 €	477,51 €
DGF/population	255,93 €	259,34 €	260,62 €	261,60 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	58,87%	58,46%	59,91%	54,10%
CMPF*	140,15%	140,90%	138,90%	138,90%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	92,44%	95,65%	94,68%	109,02%
Dépenses d'équipement brut (+ TN)/recettes réelles de fonctionnement	19,61%	18,46%	26,71 %	34,34%
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	61,07%	51,44%	45,67%	46,11%

*CMPF = Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal correspond à la pression fiscale exercée par la commune sur ses contribuables. C'est le rapport entre le produit fiscal effectif et le produit fiscal théorique.